

L'article 89 A du code général des impôts précise que les déclarations mentionnées aux articles 87, 87-0-A, 88, 240 et 241 du même code sont transmises par le déclarant à l'administration fiscale selon un procédé informatique. Pour effectuer ce dépôt vous devez vous rendre dans l'espace Partenaire/Tiers déclarants/Services en ligne du site impots.gouv.fr	Identification de l'Établissement		Nom ou raison sociale			
	SASU JARDIN DE L'ESTHETIQUE					
	Prénom et complément de nom					
	Complément d'adresse					
	BEAUNE					
	N°	BT/	Type et nom de la voie			
	24		PLACE CARNOT			
	Code	Commune, CEDEX				
	21200	BEAUNE				
	Date de clôture de l'exercice (JJ/MM) (sociétés soumises à l'IS)	Code Commune	N° SIRET	Code APE		
	null	79023941200022	6420Z			
Établissement déposant la déclaration de résultats				Réservé à l'administration		
Nom ou raison sociale		SASU JARDIN DE L'ESTHETIQUE		Date de dépôt (JJ/MM/AAAA):		
N°	24	Voie	PLACE CARNOT			
Code postal	21200	Commune	BEAUNE			
N° SIRET	79023941200022					
Totaux généraux des sommes versées (1)	4 - Montant	5 - Montant	6 - Avantages en	7 - Indemnités	9 - Retenue à la	
	4600	0	0	0	0	

(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires

Personne à contacter dans		NOM	MORIZOT PARENT	PRENOM	ROSALIE
Tél.	0612337700	Courriel	laliemp@yahoo.fr		

REMARQUES

N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])
En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.

Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.

• **Zone 1 : Identification des bénéficiaires :**

- la ligne **NP** est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;
- la ligne **RS** est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).

• **Zone 2 : Adresse complète :** y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.

• **Zone 3 : Profession et N° SIRET :** la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.

• **Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer :** s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.

• **Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues :** en préciser la nature dans la case Nat sous la forme **H** : honoraires et vacations, **C** : commissions, **CO** : courtages, **R** : ristournes, **JP** : jetons de présence, **DA** : droits d'auteur, **DI** : droits d'inventeur, **AR** : autres rémunérations.

• **Zone 6 : Avantages en nature :** case **V** : valeur de l'avantage. Case **N** : lettre **N** (nourriture), **L** (logement), **V** (voiture), **T** (outils issus de NTIC), **A** (autres avantages).

• **Zone 7 : Indemnités et remboursements :** case **I** : montant, case **M** : lettre **F** (allocation forfaitaire), **R** (remboursement sur justification), **P** (prise en charge directe par l'employeur).

• **Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur :** pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.

• **Zone 9 : Retenue à la source :** case **M** : montant de la retenue, case **M** : lettre **R** si taux réduit, lettre **D** si dispense de retenue

À	BEAUNE	le	27/03/2023
Signature :			

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations communiquées par les tiers déclarants. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction départementale des finances

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE										
NP - Nom							Prénoms			
RS - Raison Sociale			IN EXTENSO							
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1er JANVIER 2022										
Complément d'adresse (bât, étage)										
N°	3		Voie	G RUE JEANNE BARRET						
Code postal	21000		Commune	DIJON			Bureau distributeur		DIJON	
3 - Profession		EXPERT COMPTABLE			N° SIRET		35289802700219			
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)										
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements	8 – TVA nette sur droits d'auteur	9 – Retenue à la source (domicile hors de France)
H	4600					V		I		M
						N		M		O